

**DIALLO Hafsatou\***, **Assékou AHMADOU\*** et **KEITA Moussa Karounga\***

Avec la collaboration de **Claudine SAUVAIN-DUGERDIL\*\*** et **Abdoul Wahab DIENG\*\***

## **Mobilité résidentielle durant l'enfance : Facteur de vulnérabilité pour l'entrée dans la vie adulte ? Etude de cas à Bamako, Mali**

### **PROBLEMATIQUE**

La mobilité est une forme de mouvement qui s'exprime par le changement de position géographique ou sociale. Elle contient la notion de déplacement-mouvement avéré qui n'implique pas automatiquement un retour au point de départ (LOMBARD, 2005). Nous nous référons ici à la mobilité géographique, telle qu'exprimée par les parcours résidentiels de jeunes Bamakois.

Les migrations des campagnes vers les villes ont pris de l'importance dans nombre de pays comme le Mali. Les conditions difficiles dans lesquelles vit le monde rural, et le rapide développement technologique plus perceptible dans le milieu urbain exercent une pression sur les jeunes, qui se déplacent de plus en plus des campagnes vers les villes. Ils considèrent ces déplacements comme une opportunité d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Comme le souligne Lianzu (1996, cité dans Sauvain-Dugerdil et Dougnon, à paraître), « on a jusque là traité le migrant comme individu et la migration comme une libération de cet individu à l'égard de la communauté », or il faut reconnaître qu'il ne s'agit pas forcément d'un choix.

Les conditions de vie économiques du monde rural sont en général bien différentes de celles de Bamako. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2002) révèle pour le pays, que 2/3 de la population totale est pauvre et 88% parmi eux, sont des ruraux. Le manque d'alimentation y est présenté comme étant la principale dimension caractérisant la pauvreté au Mali : « le fait de ne pas pouvoir se nourrir, est la principale dimension indiscutable et suffisante de l'extrême pauvreté. Nourrir sa famille est le besoin prioritaire qu'un chef de ménage est tenu de satisfaire, le gage de toute autorité au sein du groupe familial et de toute responsabilité au sein de la collectivité, le fondement du capital social. Faillir à cette responsabilité équivaut à la déchéance sociale ».

Selon l'enquête sur l'insertion urbaine à Bamako (Konaté, 1992), dans 58 à 65 % des cas, les gens vont directement de leur lieu de naissance à Bamako ; ce qui témoigne du puissant attrait qu'exerce la capitale sur les ressortissants des autres régions du pays. En Afrique en général, et particulièrement au Mali, l'exode rural se féminise. La migration temporaire ou plus durable, des jeunes femmes vers la ville devient une habitude qui se diffuse jusque dans les campagnes les plus reculées. Perçu en termes de risques que court la jeune fille, considérée dans un rôle typiquement féminin de victime passive, le phénomène est vu comme un problème majeur de société dont les programmes doivent se préoccuper. Néanmoins, pour les jeunes filles, il s'agit aussi d'une ouverture sur le monde qu'elles décrivent de façon très positive (Lesclingand 2004, Sauvain-Dugerdil et Dougnon à paraître).

---

\* Direction Nationale de la Population (Mali)

\*\* Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève.

Comme le rappelait récemment G. Martine<sup>1</sup>, la migration est une opportunité pour les populations et les familles pour diversifier les moyens de subsistance et diminuer la précarité, mais au prix de quelles souffrances pour les migrants. Si, par rapport à son lieu d'origine, il/elle a pu améliorer quelque peu sa condition, dans son lieu d'accueil, le/la migrant-e se situe parmi les plus vulnérables. C'est bien connu pour les migrations internationales, mais on peut aussi se demander dans quelle mesure cela reste aussi le cas pour la mobilité interne vers la capitale. Est-ce que, dans un pays comme le Mali où le citoyen conserve de multiples liens avec le monde rural, le néo-citadin fait partie des plus défavorisés ? Dans un contexte d'urbanisation rapide et de précarisation des conditions de vie, les changements de résidence à l'intérieur de la ville sont-ils aussi associés à une plus grande fragilité? Est ce que le contexte de résidence pendant l'enfance est associé à une différence dans la capacité des individus à développer leurs potentiels? Bref, nous nous interrogeons de savoir si la stabilité résidentielle est associée à de meilleures conditions de vie.

De nombreuses études ou recherches se sont intéressées à différents aspects de la migration. Elles se sont centrées sur les causes des migrations, les conditions dans les lieux de départ et d'arrivée, la prise de décision, le financement de la migration, les conditions d'insertion socio-économique etc. Par contre, très peu de renseignements existent sur le parcours de mobilité des jeunes et ce qu'il implique en tant que facteur de vulnérabilité mettant en péril l'acquisition des ressources, notamment en matière de formation. Si des études ont été faites par rapport aux opportunités qu'offre la ville aux ruraux, très peu font cas des risques relatifs à l'instruction et à l'obtention de conditions de vie décente des migrants en comparaison avec les autochtones.

Notre étude s'intéresse à la diversité des trajectoires résidentielles des jeunes bamakois-es et s'attache à examiner dans quelle mesure leur histoire de mobilité peut être considérée comme une dimension de la précarité. La mobilité résidentielle est considérée ici à travers sa précocité et son intensité et deux dimensions clé, à savoir le lieu de vie pendant l'enfance (cette étape essentielle dans l'histoire de l'individu) et l'âge au départ de chez les parents. Nous nous interrogeons sur la question de savoir si les jeunes qui ont une histoire de mobilité ont un niveau d'instruction et un niveau de vie plus bas, si le fait d'avoir vécu leurs premières années ailleurs (que chez leurs parents biologiques, ou qu'à Bamako), est un facteur de vulnérabilité. Nous examinerons aussi si, s'ajoutent des questions de genre, qui font que les femmes quittent plus tôt leurs parents et seraient donc plus vulnérables.

## **DONNEES ET METHODES**

Nous traitons ici les données de l'enquête de base du Chantier Jeunes, fruit du partenariat de recherche entre le Laboratoire de Démographie de l'Université de Genève, l'Université de Bamako et la Direction Nationale (malienne) de la Population. Cette enquête réalisée en 2002 a interrogé 1819 jeunes des deux sexes, répartis entre trois (3) groupes d'âges différents pour les filles (12-15 ans, 16-19 ans, 20-24 ans) et pour les garçons (15-19 ans, 20-24 ans, 25-30 ans). L'échantillon de base a concerné trois zones peu privilégiées de Bamako : Sicatori, grand quartier périphérique composé de ménages modestes, comparé à deux sous échantillons urbains tirés dans le quartier le plus ancien de la ville (Niaréla) et périphérique (Bandiagara Coura), point de chute des migrants dogons et le secteur de Sicatori. Les différences d'échantillonnage entre hommes et femmes ont été maîtrisées en prenant la précaution d'enquêter à chaque fois un garçon et une fille dans chaque concession.

---

<sup>1</sup> Colloque PRIPODE, UNESCO Paris mars 2007.

Les parcours de mobilité ont été saisis à travers les réponses relatives aux lieux de résidence depuis la naissance (ville/village ; région ou pays) et à l'identité des différents logeurs (Chez qui habitez vous / habitez-vous ?). Le contexte de socialisation est considéré à travers le premier lieu de résidence et le nombre de déménagements pendant l'enfance. Pour les besoins de cette analyse, nous situons ce contexte de l'enfance entre 0 et 12 ans.

Les ressources et conditions de vie des jeunes au moment de l'enquête sont évaluées par des caractéristiques individuelles, en particulier le niveau atteint de scolarisation, et du contexte d'existence, à savoir le niveau de vie du ménage. Nous utilisons les niveaux de vie et de scolarisation au moment de l'enquête comme mesure des ressources de l'individu ou de leur déficience et, par conséquent, sa vulnérabilité. L'analyse examine aussi les effets du genre, de l'appartenance culturelle et du quartier de résidence, ainsi que les évolutions générationnelles.

Par rapport au niveau de vie, il a été créé un indicateur qui permet de prendre en compte quatre (4) dimensions des conditions de vie du ménage dans lequel réside le jeune interrogé. Il existe quatre variables pour lesquelles chaque élément a reçu un score :

- Le niveau confort, concerne l'électricité, la radio, le téléphone, le réfrigérateur et la TV (un point a été attribué à chacune des modalités si elle existe sinon 0) ;
- le niveau sanitaire, concerne le robinet, le puits, la latrine traditionnelle, la latrine moderne et le puisard (le robinet et les latrines modernes ont un score de 2 et les autres modalités 1) ;
- les moyens de transport concernent la voiture (score de 2), la moto et la bicyclette (score de 1) ;
- les bâtiments, concernent la nature du sol (cimenté = 2 ; non cimenté = 0 ; carrelé = 3, autres=1) et la nature du toit (Bétonné = 2 ; tôle = 1 ; chaume/paille = 0, autres=2).

On constate que seul un tiers (1/3) des ménages possède plus de la moitié des éléments considérés, ce qui confirme que nous travaillons ici dans des milieux peu privilégiés.

La valeur moyenne des quatre (4) variables constitue l'indicateur de niveau de vie. Pour les besoins de l'analyse, l'indicateur a été reparti en trois catégories d'effectifs similaires qui correspondent donc à un niveau de vie faible, moyen et élevé par rapport à la population étudiée. Le niveau de vie faible concerne les ménages dont le score ne dépasse pas 1,5 ; le niveau de vie moyen ceux dont l'indicateur est compris entre 1,6 et 2 et le niveau de vie élevé ceux dont la série dépassent 2.

Pour le niveau de scolarisation, quatre (4) modalités ont été retenues à savoir : les non scolarisés, le niveau primaire sans CEP, le niveau CEP ou secondaire sans DEF et le niveau DEF et plus.

En ce qui concerne les ethnies, 4 modalités ont été retenues à savoir :

- les bambaras ;
- les tamasheqs, les maures, les arabes et les peulhs qui ont été regroupés sous le nom « éleveurs du Nord » ;
- les dogons, les sonrhais, les bozos, les somonos, sous le nom « non éleveurs du Nord » ;
- et enfin toutes les autres ethnies sous le nom « autres ethnies ».

A côté de ce que nous considérons comme une vulnérabilité qui peut être liée aux ressources (niveau de vie et niveau de scolarisation), nous considérons aussi le lien entre l'histoire de la mobilité et la vulnérabilité lié aux comportements à risques en utilisant les indices élaborés par notre collègue Fatou Berthé (Berthé et al. 2005). Ces indices considèrent la notion de vulnérabilité en termes de conséquences de comportements à risques ou d'exposition à des conditions défavorables. Ils ont été construits à partir de l'information récoltée dans l'enquête. Les jeunes sont considérés comme vulnérables s'ils présentent au moins une des conditions suivantes :

- vulnérabilité en matière de sexualité : fréquentations multiples, relations sexuelles occasionnelles, et/ou relations non protégées ;
- vulnérabilité associée au contexte d'arrivée du premier enfant : non marié-e, grossesse déclarée comme non souhaitée et/ou changements négatifs associés à l'arrivée de l'enfant<sup>2</sup> ;
- vulnérabilité en termes d'addiction : fume, boit de l'alcool et/ou consomme un autre produit qu'il/elle considère comme une drogue. Cette vulnérabilité est très peu représentée parmi les filles.

Les calculs ont été réalisés à l'aide du logiciel SPSS. La diversité selon le contexte de l'enfance des jeunes est analysée par une approche transversale, alors que les méthodes de l'analyse biographique sont appliquées pour examiner la diversité associée à l'âge au départ du domicile parental. Deux méthodes d'analyse ont été utilisées à savoir la méthode d'analyse actuarielle (analyse de survie) et la régression logistique à temps discret.

La table de survie permet de lire directement les âges médians de départ de chez les parents. Elle a été obtenue en réalisant une estimation non paramétrique de la probabilité de survie par la méthode exploratoire (méthode actuarielle d'estimation) où les individus sont agrégés en fonction de l'intervalle de temps au cours duquel ils connaissent l'événement ou sortent d'observation. Cette méthode permet donc de prendre en compte les effets de troncatures introduits par l'âge au moment de l'enquête.

Afin de voir les interrelations entre les différents facteurs qui interviennent dans la diversité de la précocité de l'âge au départ de chez les parents, nous avons utilisé la régression logistique à temps discret. La régression logistique à temps discret a permis d'analyser les effets conjugués successifs de l'âge, du sexe, du niveau de vie, du niveau de scolarisation, du quartier et de l'ethnie sur le risque de départ de chez les parents.

## LES RESULTATS

### 1. Le premier lieu de résidence : contexte de l'enfance

La majorité des individus enquêtés ont eu Bamako comme premier lieu de résidence (72%), ils sont donc nés à Bamako ; 23% des enquêtés sont nés hors de Bamako (mais au Mali) et 5% hors du Mali. La catégorie hors de Bamako fait référence à ceux qui sont nés dans les villages aux alentours de Bamako ou dans les autres régions du Mali<sup>3</sup> et "hors du Mali" concerne ceux qui sont nés dans d'autres pays<sup>4</sup>.

Pour ce qui est du deuxième lieu de résidence, c'est Bamako pour 73%, hors de Bamako pour 21% et hors Mali pour 6% des enquêtés. Cette tendance se maintient quel que soit le nombre de résidences qu'auront eues les individus enquêtés. Au 3<sup>ème</sup> et au 4<sup>ème</sup> lieux de résidence, 82% des enquêtés étaient à Bamako. Les jeunes interrogés ont eu au maximum cinq lieux de résidence. Donc, la population enquêtée n'est pas très mobile puisqu'elle est en majorité bamakoise.

---

<sup>2</sup> Réponse à la question : *Est-ce que la venue de votre premier enfant a changé quelque chose : - dans vos activités ? - dans votre emploi du temps ? Dans votre place dans la famille ? - dans votre relation avec votre mari/copain ?* Pour chaque point : Si oui, en quoi ?

<sup>3</sup> Kayes (2,7%), Koulikoro (5,7%), Sikasso (2,5%), Ségou (4,8%), Mopti (3,2%), Tombouctou (0,7%), Gao (1,0%), Kidal (0,1%) et les autres milieux 2,3%.

<sup>4</sup> Côte d'Ivoire (2,6%), Guinée (1%), Burkina (0,4%), Sénégal (0,3), ...

## **2. Les niveaux de vie et de scolarisation atteints selon le contexte de l'enfance**

Les résultats montrent que 34% des jeunes nés à Bamako se situent parmi le groupe de niveau de vie plus faible, contre 43% de ceux qui sont nés hors de Bamako et 37% de ceux qui sont nés hors Mali (Tabl.1, première partie). Le niveau de vie plus élevé est plus représenté parmi ceux qui sont nés à Bamako, en second lieu vient ceux qui sont nés hors du Mali, puis ceux nés au Mali hors de Bamako. En conclusion, on peut dire que le niveau de vie est plus faible pour ceux qui ont résidé hors de Bamako par rapport à ceux de Bamako et hors du Mali. On peut penser que parmi ceux qui sont nés au Mali et hors de Bamako, on compte une proportion plus importante des ruraux et que ces ruraux constituent une population défavorisée qui ne compense pas son handicap, une fois installée à la capitale.

Une image similaire se dégage en ce qui concerne le niveau de scolarisation (Tabl. 1, seconde partie). Ce tableau montre que, parmi ceux qui sont nés à Bamako, 72% ont été scolarisés, alors que ce n'est le cas que pour 41% de ceux nés hors de Bamako et 53% de ceux nés hors Mali. Parmi les jeunes nés à Bamako, 46% ont au moins le niveau CEP contre 26% pour ceux nés hors Bamako et 32% pour ceux nés hors Mali. Cela confirme que ceux qui sont nés à Bamako ont plus de chance d'aller à l'école et d'y rester ; ceux qui ont passé leurs premières années ailleurs, particulièrement en zone rurale malienne, apparaissent défavorisés.

**Tableau 1 : Niveaux de vie et de scolarisation selon le contexte de l'enfance**

	Bamako	Hors Bamako	Hors Mali	Total %	Total effectifs
<b>Niveau de vie au moment de l'enquête</b>					
plus faible	34,1%	43,3%	36,7%	36,3%	660
Moyen	27,1%	28,1%	28,9%	27,4%	498
plus élevé	38,8%	28,8%	34,4%	36,3%	659
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	1817
Effectifs	1310	417	90	1817	
<b>Niveau de scolarisation au moment de l'enquête</b>					
non scolarisé(e)	27,6%	58,5%	46,6%	35,6%	642
primaire sans CEP	26,7%	15,5%	21,1%	23,8%	429
CEP ou 1 <sup>er</sup> niv.sec.incomplet	26,7%	11,4%	16,7%	22,7%	409
DEF et plus	19,0%	14,7%	15,6%	17,9%	322
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	1802
Effectifs	1298	414	90	1802	

## **3. Les déménagements durant l'enfance : mobilité précoce**

Près des trois quarts (¾) des jeunes interrogés n'ont pas connu de déménagements avant 13 ans. Parmi ceux qui ont connu un changement de résidence, près de la moitié (49,7 %) ont déménagé avant l'âge de 7 ans et 59% ont fait au moins deux déménagements avant l'âge de 13 ans. L'âge médian à l'arrivée à Bamako est de 15 ans, entre 1 et 11 ans pour le quart des enquêtés et entre 11 et 20 ans pour 62 % d'entre eux. Les trois quarts des jeunes sont à Bamako à l'âge de 19 ans.

Selon l'analyse de la durée moyenne que les jeunes ont fait aux différents lieux de résidence, 77% de ceux qui ont fait un ou deux déménagements sont restés entre 1 et 10 ans. Pour trois et quatre déménagements, les jeunes ne sont restés qu'entre 1 et 6 ans aux différents lieux de résidence. La proportion des hommes qui n'ont pas déménagé est de 76,7% alors que celle des femmes est de 69,5%; pour un déménagement ou plus la proportion des femmes est plus importante que celle des hommes.

#### **4. Mobilité précoce, niveaux de vie et de scolarisation atteints**

Parmi les jeunes mobiles (ayant déménagé au moins une fois avant l'âge de 13 ans), la proportion de ceux qui ont un niveau de vie plus bas est plus élevée et ceux dont le niveau de vie est plus élevé sont moins représentés (Tabl.2, première partie). C'est toutefois parmi ceux qui ont connu un déménagement que l'on trouve la proportion la plus élevée des mieux lotis et non pas parmi ceux qui n'ont pas déménagé.

Par rapport à la scolarisation, la relation avec la mobilité est encore plus nette (Tabl. 2, seconde partie). Ceux qui n'ont connu aucun déménagement ont un niveau plus élevé. On les trouve deux fois moins souvent parmi les non scolarisés. 52% d'entre eux ont au moins le CEP, alors que ce n'est le cas que de 35% de ceux qui ont déménagé une fois et 27% de ceux qui ont connu plusieurs changements de résidence.

On peut ainsi dire que le nombre de déménagement avant 12 ans semble influencer le niveau de vie et de scolarisation atteint par les individus. Cependant, en ce qui concerne le niveau de vie, l'effet ne devient clair que pour ceux qui ont eu au moins deux déménagements.

**Tableau 2 : Niveaux de vie et de scolarisation des enquêtés selon le statut de déménagement entre 0 et 12 ans**

	Zéro déménagement	un déménagement	deux et plus déménag.	Total %	Total effectifs
<b>Niveau de vie au moment de l'enquête</b>					
plus faible	33,1%	34,2%	40,1%	34,3%	392
Moyen	26,8%	20,8%	27,8%	26,3%	301
plus élevé	40,1%	45,0%	32,1%	39,4%	449
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	1142
Effectifs	835	120	187	1142	
<b>Niveau de scolarisation au moment de l'enquête</b>					
non scolarisé(e)	20,2%	42,5%	49,5%	27,3%	309
primaire sans CEP	27,8%	22,5%	23,9%	26,5%	300
CEP ou 1 <sup>er</sup> niv. sec. Incomplet	30,1%	23,3%	16,3%	27,3%	307
DEF et plus	21,9%	11,7%	10,3%	18,9%	214
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	1130
Effectifs	826	120	184	1130	

## 5. Le départ du domicile parental

Près des trois quart (3/4) des jeunes ont passé leurs premières années chez leurs deux parents (père et mère), 15% chez leur père, 5% chez leur mère et 8% chez d'autres parents. Quelques jeunes (4,2%) n'ont jamais vécu avec leurs parents biologiques et une petite minorité n'a pas commencé sa vie chez ses parents, mais a vécu chez eux par la suite (3,4%).

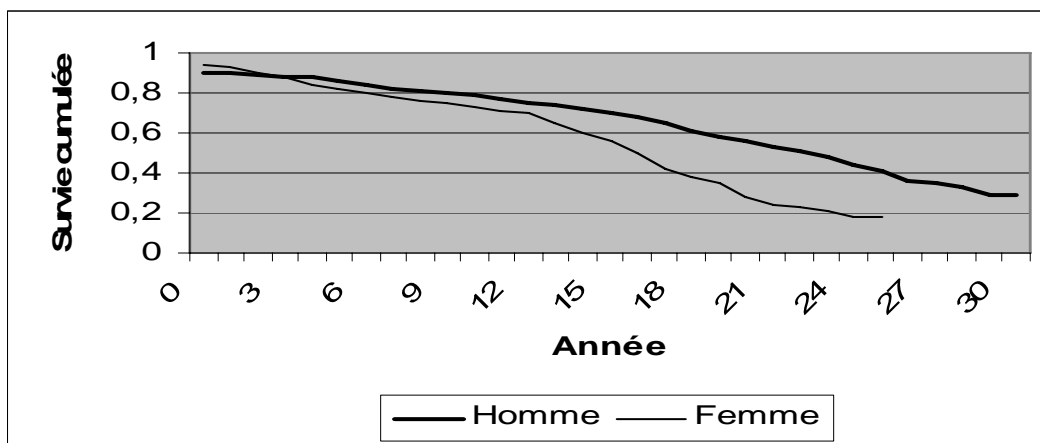
Pour la plupart des jeunes, le deuxième chef de ménage est une personne non apparentée (53%) ou d'autres parents (30%), et 11% sont chez leurs partenaires et seulement 7% chez leurs pères ou mères ou les deux. Donc pour 93% des enquêtés, le deuxième chef de ménage n'étaient plus leurs parents biologiques. A 13 ans, 50% des enquêtés ont quitté leurs parents biologiques et les trois quarts des jeunes ont quitté à 17 ans.

Dans l'échantillon de ceux qui ont un niveau de vie faible, 50% habitaient chez d'autres personnes non apparentées, et 80% n'habitent pas chez leurs parents. Même ceux qui ont le niveau de vie élevé habitaient aussi chez d'autres personnes non apparentés. Dans la même logique, 70% des non scolarisés et qui sont à leur deuxième lieu de résidence habitaient chez d'autres parents ou chez des personnes non apparentés. 91% de ceux qui ont le niveau DEF ou plus sont également logés chez d'autres parents ou autres personnes.

## 6. Différents facteurs de diversité de l'âge au départ du domicile des parents

*Diversité de l'âge de départ de chez les parents selon le genre*

**Graphique 1 : Age de départ de chez les parents selon le sexe**



Les femmes quittent beaucoup plus tôt leurs parents que les hommes (graphique 1). A l'âge de 17 ans, 50% des femmes ont déjà quitté les parents alors que pour les hommes l'âge médian est de 23 ans. Il est intéressant de souligner que c'est à partir de 13 ans que l'écart se creuse, avec chez les filles une intensification des départs qui s'accroît encore à partir de 16 ans et reflète donc les mariages (en effet l'âge médian à la première union chez les filles est de 16,5 ans selon EDSM III). On voit donc qu'au fur et à mesure, l'écart se creuse : à 25 ans, 18% des femmes ne sont pas parties, alors que pour les hommes à 25 ans, 40% ne sont pas partis. Cet important écart entre hommes et femmes nous amène à distinguer les sexes dans la suite de l'analyse.

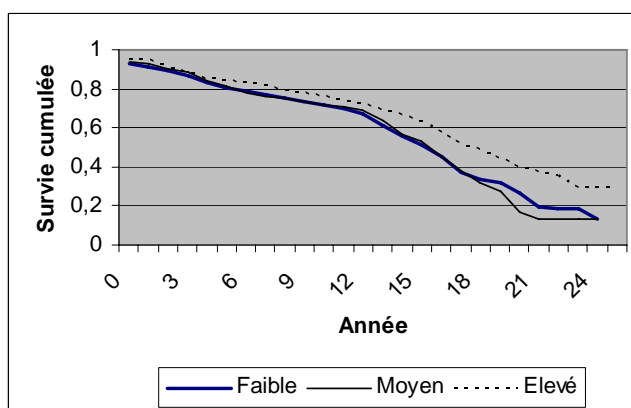
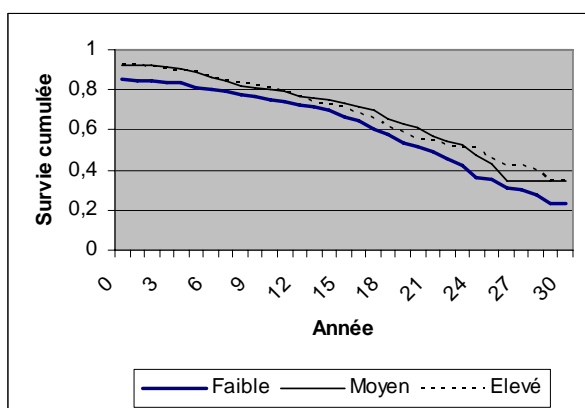
**Diversité de l'âge de départ de chez les parents selon les ressources au moment de l'enquête en matière de niveaux de vie et de scolarisation atteints.**

**a) Niveaux de vie atteints selon l'âge au départ de chez les parents**

Les jeunes de niveau de vie faible ont quitté plus tôt leurs parents que ceux de niveau de vie moyen qui ont aussi quitté leurs parents plus tôt que ceux de niveau élevé. Il y a 3 ans de différence entre les âges médians de départ de ceux de niveaux de vie faible (18 ans) et ceux de niveau de vie élevé (21 ans). Il y a deux ans entre les âges médians de départ de chez les parents des jeunes qui ont un niveau de vie moyen au moment de l'enquête (19 ans) et ceux de niveau de vie élevé (21 ans). Donc un départ rapide de chez les parents peut entraîner un niveau de vie faible. A contrario plus le niveau de vie est élevé, moins les jeunes ont quitté précocement leurs parents. Un départ précoce apparaît associé à une précarité accrue.

**Grap 2 : Age de départ de chez les parents des hommes selon le niveau de vie**

**Grap 3 : Age de départ de chez les parents des femmes selon le niveau de vie**



L'analyse de la courbe (graphique 2) montre que 50% des hommes qui ont un niveau de vie faible ont quitté leurs parents à 22 ans contre 25 ans en ce qui concerne le niveau de vie élevé. La courbe ne montre pas la même logique entre les niveaux de vie moyen et élevé puisque l'âge médian au départ de chez les parents est dans les deux cas de 25 ans.

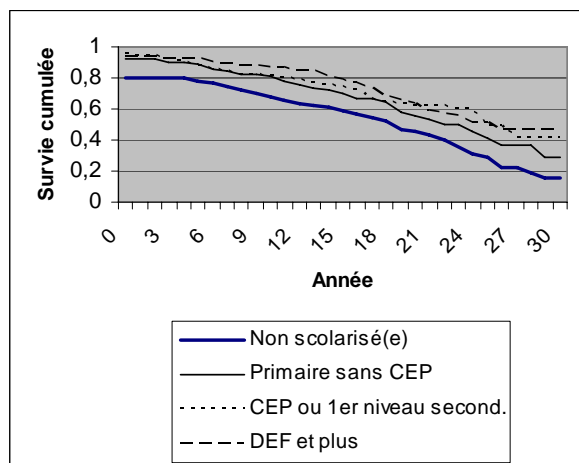
En ce qui concerne les femmes (graphique 3), la différence est nette entre celles qui ont un niveau faible et celles qui ont un niveau de vie élevé. Les 50% du premier groupe ont quitté leurs parents à 16 ans tandis que celles du niveau élevé ont quitté leurs parents à 18 ans. Par contre la même logique ne se retrouve pas entre celles de niveau de vie faible et moyen (16 ans dans les deux cas).

Un départ rapide de chez les parents peut donc entraîner un niveau de vie faible. A contrario plus le niveau de vie est élevé, moins les jeunes ont quitté plutôt leurs parents. Le départ de chez les parents est alors un facteur déterminant du niveau de vie des jeunes au moment de l'enquête. On se rend compte aussi, que quelque soit la catégorie de « niveau de vie » considérée, les femmes ont quitté plutôt leurs parents que les hommes. Néanmoins, il convient d'insister sur le fait que nos données ne fournissent pas d'indication sur le sens de la relation : Est-ce une décohabitation précoce qui est facteur de précarité ou est-ce que la pauvreté était une des causes de la décohabitation précoce ?

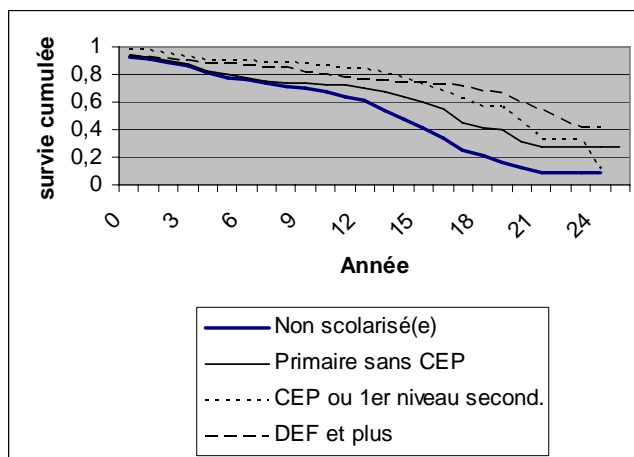
## b) Niveaux de scolarisation atteints selon l'âge au départ de chez les parents

Les résultats montrent que 50% des non scolarisés ont quitté leurs parents à 16 ans contre 25 ans pour ceux qui ont atteint au moins le niveau CEP ou 1<sup>er</sup> cycle (9 ans de différence). Il y a 5 ans d'écart entre les âges médians de départ de chez les parents des enquêtés qui ont le niveau Primaire sans CEP (20 ans) et ceux ayant atteint le « CEP ou 1er niveau secondaire » ou le niveau « DEF et plus » (25 ans pour chaque catégorie).

**Grap 4 : Age de départ de chez les parents des hommes selon le niveau de scolarisation**



**Grap 5 : Age de départ de chez les parents des femmes selon le niveau de scolarisation**



Chez les hommes aussi bien que chez les femmes, l'analyse des graphiques nous montre que ceux qui sont non scolarisés ont quitté beaucoup plus tôt les parents que ceux qui ont un niveau de scolarisation plus élevé (DEF ou plus). 50% des hommes non scolarisés avaient quitté les parents à 19 ans, alors que, pour le niveau DEF ou plus, l'âge médian de départ de chez les parents est de 26 ans. Cet écart est un peu plus prononcé pour les femmes chez lesquelles l'âge médian de départ de chez les parents pour les non scolarisés est de 15 ans, et de 23 ans pour celles qui ont le DEF et plus.

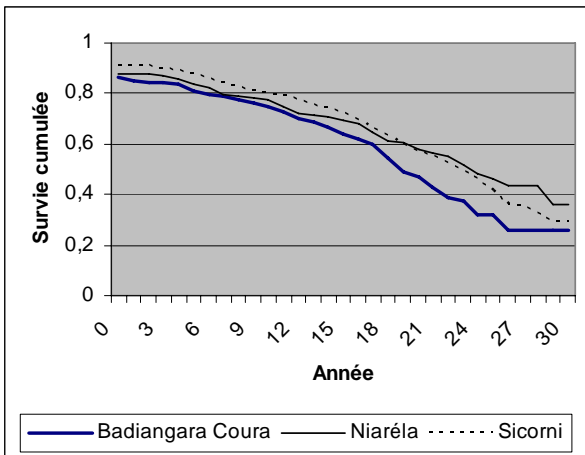
Ces courbes nous montrent que, quelles que soient les catégories considérées, les femmes ont quitté plus tôt leurs parents que les hommes.

### ***Diversité de l'âge de départ de chez les parents selon le lieu de résidence au moment de l'enquête***

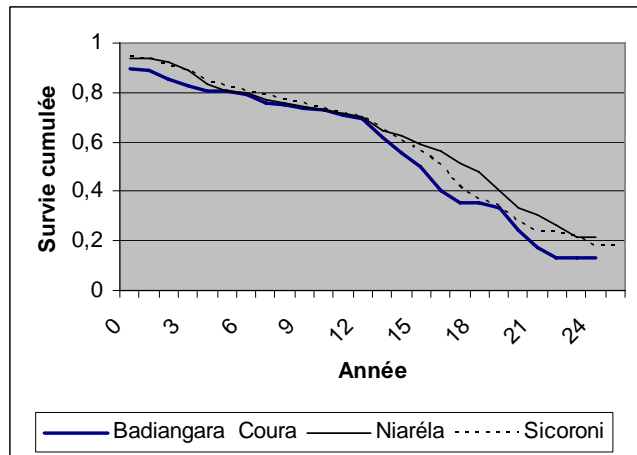
Pour le quartier, les jeunes de Bandiagara coura quittent plus tôt les parents que ceux de Sicoroni qui quittent plus précocement que ceux de Niaréla. On constate donc un gradient du centre vers la périphérie. L'âge médian au départ de Bandiagara coura est de 18 ans, celui de Sicoroni et Niaréla (qui sont des quartiers lotis et assez structurés) respectivement 19 ans et 21 ans. Il y a 3 ans de différence entre l'âge au départ de chez les parents des jeunes de Bandiagara coura (18 ans) par rapport à ceux de Niaréla (21 ans).

Les résultats montrent aussi que quel que soit le quartier, les femmes quittent plus tôt les parents que les hommes. Ainsi à Bandiagara coura, 50% des femmes connaissent le phénomène de départ de chez les parents à 16 ans (à 20 ans pour les hommes), suivis de Sicoroni, 17 ans pour les femmes (24 ans pour les hommes), et Niaréla, 18 ans pour les femmes (25 ans pour les hommes). La différence est de 5 ans entre Bandiagara coura et Niaréla en ce qui concerne les hommes. Elle n'est que de 2 ans pour les femmes des mêmes quartiers.

**Grap 6 : Age de départ de chez les parents des hommes selon le quartier**



**Grap 7 : Age de départ de chez les parents des femmes selon le quartier**

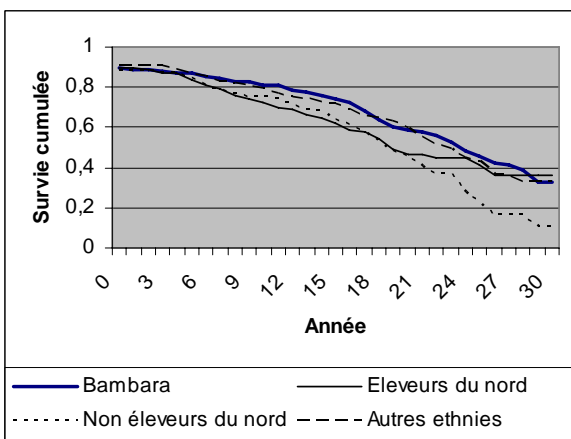


**Diversité de l'âge de départ de chez les parents selon l'appartenance culturelle**

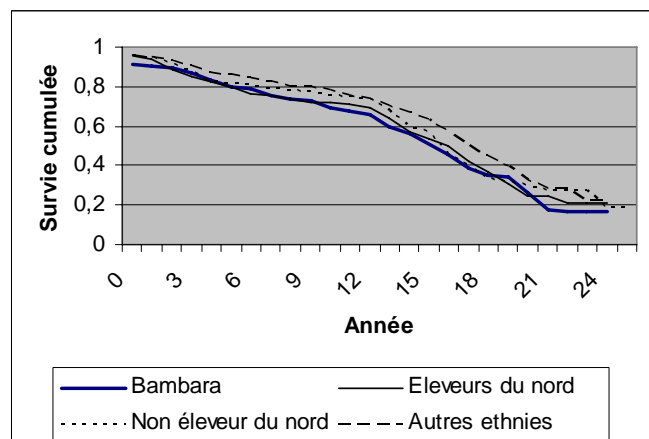
Chez les hommes l'analyse des graphiques nous montre que les « éleveurs du nord » et les « non éleveurs du nord » ont quitté beaucoup plus tôt leurs parents que les « Bambaras » et les « autres ethnies ». 50% des hommes « éleveurs du nord » et « non éleveurs du nord » ont quitté les parents à 20 ans, alors que pour les « Bambaras » et « autres ethnies », l'âge médian de départ de chez les parents est de 26 ans.

Par contre, quand on s'intéresse aux femmes, le graphique nous montre que l'âge médian de départ de chez les parents pour les « éleveurs du nord », les « non éleveurs du nord » et les « Bambaras » est de 17 ans tandis qu'il est de 19 ans chez les « autres ethnies ». Mais quelle que soit l'ethnie considérée, les femmes quittent plus tôt les parents que les hommes.

**Grap 8 : Age de départ de chez les parents des hommes selon l'ethnie**



**Grap 9 : Age de départ de chez les parents des femmes selon l'ethnie**



### *Effets conjoints des différents facteurs de diversité sur l'âge au départ du domicile des parents*

Une régression logistique (Tabl.3), nous permet d'analyser les effets conjoints des différentes caractéristiques prises en compte. Une première analyse, nous montre que le risque instantané de départ est 1,6 fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Ayant également constaté des effets distincts des différents facteurs dans l'analyse de survie, il nous a paru préférable de faire des régressions séparées pour les femmes et les hommes. Dans une seconde étape, nous introduirons aussi les indices de vulnérabilité liés aux comportements à risques.

Après avoir introduit un contrôle pour l'effet de la distribution de l'âge au départ du domicile parental, on observe un léger effet de cohorte. Les plus jeunes (ado) ont un risque instantané plus faible de départ du domicile parental, c'est-à-dire qu'ils partiraient un peu plus tardivement. Toutefois, cet effet n'est statistiquement significatif que chez les femmes et il disparaît lorsque l'on introduit l'effet de la scolarisation. Par conséquent, ce n'est pas l'évolution temporelle qui est marquante en soi, mais le fait que les plus jeunes ont un niveau de scolarisation supérieur.

L'association entre un départ plus précoce de chez les parents et des conditions de vie plus précaires est un peu plus marquée chez les filles, mais dans les deux sexes, elle disparaît lorsque l'on introduit l'effet conjoint du niveau de scolarisation<sup>5</sup>. Ce n'est donc pas le niveau de vie en soi qui importe, mais son lien avec le niveau de scolarisation atteint. Le niveau de scolarisation est en effet la caractéristique la plus fortement liée avec le départ de chez les parents. Chez les filles, on observe une relation inverse nette entre le niveau de scolarisation et la précocité du départ du domicile parental : les non scolarisées ont quitté leurs parents plus précocement que celles qui n'ont fait que quelques années d'école qui, elles-mêmes, ont vécu une décohabitation plus précoce que les filles ayant au moins terminé l'école primaire (CEP ou plus). Chez les garçons, seuls les non scolarisés se distinguent des autres. Ainsi, pour les filles, plus on est resté avec ses parents, plus on a de chance d'atteindre un niveau scolaire élevé. Une décohabitation précoce est le propre des jeunes non scolarisés et des filles ayant abandonné l'école rapidement.

Le lieu de résidence et l'appartenance culturelle n'ont pas d'influence sur le départ du domicile parental des jeunes filles, en revanche les jeunes garçons se distinguent à cet égard. L'introduction du facteur « quartier » montre que les jeunes garçons de Bandiagara Coura ont quitté plus tôt leurs parents que ceux des deux autres zones considérées, ceci même lorsque l'on contrôle l'effet des niveaux de vie et de scolarisation. Le fait de résider à Bandiagara Coura augmente la probabilité de quitter le domicile parental par rapport à Sicatori. Bandiagara Coura est bien un secteur de Sicatori (à la périphérie de Bamako), mais sa spécificité tient au fait qu'il est le point de chute des migrants dogons qui constituent la majeure partie de sa population. L'effet quartier subsiste cependant en contrôlant pour l'origine ethnique. Les jeunes provenant d'une population d'agriculteurs (éventuellement pêcheurs) du nord du pays – les « non éleveurs du Nord » –, parmi lesquels on trouve essentiellement des dogons, partent plus tôt de chez leurs parents que les « Bambaras » (ou les « autres ethnies », différence qui, dans ce cas n'atteint pas le seuil de signification statistique).

On peut conclure que l'introduction des caractéristiques améliore le modèle en doublant la proportion de variance expliquée. Cette amélioration est essentiellement due à l'introduction de la variable scolarisation. On constate aussi que le modèle est deux fois plus puissant pour expliquer le comportement des jeunes filles que celui des jeunes garçons.

---

<sup>5</sup> Les filles du niveau de vie intermédiaire se distinguent néanmoins par un départ parental un peu plus précoce, spécificité qui disparaît sans distinction.

**Tableau 3. Les facteurs affectant le risque de départ du domicile parental**

		Femmes				Hommes			
Age au départ	0-7 ans	0,900	0,881	0,882	0,878	1,320 **	1,309 **	1,308 **	1,301 **
	(8-14 ans)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	15 et plus	2,946 ***	3,144 ***	3,151 ***	3,182 ***	2,330 ***	2,342 ***	2,356 ***	2,369 ***
Cohortes	ado	0,757 **	0,858	0,857	0,853	0,836	0,923	0,929	0,917
	(jeunes)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	jeunes adu	0,943	0,891	0,891	0,901	1,004	0,926	0,928	0,940
Niveau de vie	plus bas	1,421 ***	1,180	1,163	1,144	1,277 **	1,117	1,069	1,058
	moyen	1,456 ***	1,249 *	1,237 *	1,239 *	0,961	0,955	0,933	0,930
	(plus haut)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Scolarisation	non scol		1,911 ***	1,908 ***	1,937 ***		1,783 ***	1,784 ***	1,770 ***
	(sans CEP)		ref	ref	ref		ref	ref	ref
	cep et/ou def		0,724 **	0,724 **	0,737 **		0,964	0,960	0,969
Quartier	Bandiagara Coura			1,056	1,053			1,310 **	1,248 *
	(Sicoroni)			ref	ref			ref	ref
	Niarela			0,972	0,963			1,003	0,994
Ethnie	bamanan				1,184				0,700 **
	(non éleveur Nord)				ref				ref
	éleveur du Nord				1,065				0,948
	autre				0,854				0,794
Constante		0,031 ***	0,026 ***	0,027 ***	0,026 ***	0,019 ***	0,016 ***	0,016 ***	0,020 ***
R <sup>2</sup> de Nagelkerke		0,039	0,057	0,057	0,060	0,018	0,027	0,028	0,030

Les chiffres représentent les coefficients Exp(B)

\*\*\* significatif à 1 % (P<0,01), \*\*significatif à 5 % (P<0,05), \*significatif à 10 % (P<0,10)

## DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Notre étude s'est penchée sur l'histoire migratoire de près de deux mille (2000) jeunes, âgés de 12 à 30 ans, résidant dans trois (3) zones de Bamako. L'étude s'est intéressée à voir dans quelle mesure la mobilité des jeunes pendant leur enfance peut être un facteur de vulnérabilité, dans le sens où les jeunes plus mobiles ont des ressources moindres que ceux qui ont toujours vécu à Bamako et sont restés plus longtemps au domicile parental. A l'issue de cette étude, nous discutons des résultats dans une double perspective, celle du confiage urbain des jeunes ruraux et celle du lien entre la mobilité et une vulnérabilité découlant de comportements à risque.

### Mobilité et Confiage

Nos données montrent qu'un peu moins d'un enfant sur dix (8%) ne vit pas le début de son existence chez ses parents biologiques. Néanmoins, seule la moitié d'entre eux n'a jamais vécu chez les parents biologiques. Les départs précoces sont fréquents : à 5 ans, 14% ont déjà quitté leurs parents, à 10 ans c'est le cas de 23%. Les filles se distinguent des garçons par un taux moindre de départ dès la naissance (respectivement 6% des filles et 10% des garçons n'ont pas passé le début de leur existence chez leurs parents), mais elles partent plus souvent au cours de leurs premières années de vie : à 5 ans, 16% des filles contre 12% des garçons ont déjà quitté leurs parents, à 10 ans respectivement 25% et 20%. En considérant que les enfants qui ne sont plus avec leurs parents biologiques ont été confiés, nous pouvons dire que cette stratégie pour élever les enfants est fort répandue. Dans notre population d'étude, cette pratique serait largement plus importante que dans la population nationale questionnée par l'enquête EDSM III et à laquelle fait référence Pilon (2005), qui situe le pourcentage d'enfants d'âges scolaire (7-14 ans) confiés au Mali à 12,4 %.

Ces résultats permettent d'apprécier la mobilité comme un facteur de précarité chez les jeunes notamment la mobilité pendant la petite enfance. Cette mobilité est un peu plus fréquente chez les femmes que chez les hommes et reste très souvent liée au confiage.

L'analyse des données montre qu'un départ précoce est associé à de moindres ressources en termes d'instruction. L'apparent handicap en termes de ressources économiques, telles qu'exprimées par l'indice de niveau de vie, n'est que la conséquence du lien entre un niveau de vie plus faible et une instruction moindre, puisque la relation disparaît lorsque l'on contrôle pour le niveau d'instruction. Donc, plus l'on est resté avec ses parents, plus on a de chance d'atteindre des niveaux d'instruction et de vie élevés. Les jeunes femmes qui ont des niveaux de vie et de scolarisation plus bas ont quitté plus tôt leurs parents que celles ayant des niveaux de vie et de scolarisation plus élevés. Pour les hommes, on n'observe pas de relation avec le niveau de scolarisation, mais une distinction claire entre une décohabitation parentale plus précoce parmi les non scolarisés que parmi les jeunes ayant fréquenté l'école. On peut donc penser que le confiage, sort le plus courant des jeunes quittant prématurément leurs parents, n'est pas associé à des opportunités en matière de scolarisation. Les jeunes confiés apparaissent défavorisés en comparaison avec ceux qui résident plus longtemps chez leurs parents.

Notre analyse a aussi mis en évidence que les jeunes venant d'ailleurs ou ayant vécu des déménagements durant leur enfance, sont défavorisés en terme de niveaux de vie et d'instruction par rapport aux autochtones non mobiles. C'est-à-dire que les jeunes élevés ailleurs au Mali ou dans un autre pays, conservent un handicap. L'ajout du lieu de première résidence dans l'analyse de régression, montre que le fait d'avoir passé ses premières années ailleurs est aussi associé à un départ précoce de chez les parents (Tabl.4). Ceci est encore plus accentué en ce qui concerne les garçons: ceux dont le premier lieu de résidence est ailleurs au Mali (essentiellement en zone rurale)

ont un risque instantané de quitter leurs parents 3,7 fois plus élevé que ceux de Bamako ; ceux venant d'un autre pays, un risque 4,8 fois majoré par rapport aux autochtones. On constate aussi qu'en ajoutant le lieu de première résidence, le pouvoir explicatif du modèle fait un bon et qu'il modifie quelque peu l'effet des autres caractéristiques. Chez les garçons, les distinctions selon le quartier et l'origine culturelle s'effacent. Chez les filles, au contraire, lorsque l'on contrôle pour le lieu de première résidence, les Bambaras se distinguent par un départ plus précoce.

Ces données confirment que les jeunes confiés proviennent le plus souvent d'ailleurs : on confie son enfant à un parent ou à une connaissance établie à la capitale. Néanmoins, ce que montrent nos résultats, c'est que ce confiage, contrairement à ce qui est souvent évoqué, ne constitue pas forcément une opportunité en matière de scolarisation. Certes, nous ne disposons pas d'information sur la situation des jeunes ruraux qui n'ont pas migré à Bamako, mais au moins on peut conclure que les jeunes ruraux n'ont pas totalement compensé leur handicap et que, par conséquent leur instruction n'est vraisemblablement pas l'objectif, où le seul objectif de leur confiage. Cela se comprend dans le contexte du Mali où l'on sait que les raisons et les motivations du confiage sont multiples et variées allant du secours à une parente qui n'a pas d'enfants, au confiage des filles pour être des aides ménagères et des gardiennes d'enfants et autres.

La question demanderait à être approfondie. L'analyse en cours par un autre chercheur de l'équipe, A.W. Dieng, sur les parcours de scolarisation, leurs liens avec la mobilité et les raisons des abandons scolaires, fournira quelques informations supplémentaires. Il est toutefois évident que le phénomène du confiage demanderait à être approfondi par une enquête spécifique sur ce sujet trop mal connu. Nous recommandons d'approfondir ces aspects dans d'autres études afin de proposer des solutions idoines.

### **Mobilité et vulnérabilité**

La mobilité pendant l'enfance et, en particulier, un départ précoce du domicile parental, constitue, nous l'avons vu un risque par rapport à la scolarisation et influe défavorablement sur le niveau de vie. En effet, on observe une relation très claire entre le niveau scolaire atteint au moment de l'enquête et la mobilité pendant la petite enfance. Nos données montrent ainsi que les jeunes ayant vécu une histoire de mobilité ont des ressources personnelles moindres et, par conséquent, une plus grande vulnérabilité que ceux qui n'ont pas changé de résidence. Ils sont à Bamako depuis leur enfance et n'ont pas quitté précocement le domicile parental.

On peut alors se demander dans quelle mesure cette vulnérabilité engendrée par des compétences moindres des jeunes plus mobiles est aussi accompagnée d'une vulnérabilité accrue en termes de comportements à risques? Nous ajoutons donc à notre analyse des facteurs associés à un départ précoce du domicile parental, les indices de vulnérabilité en matière de comportements sexuels à risques, de conditions défavorables de l'arrivée du premier enfant et de consommation de tabac et d'alcool (Tabl.4). On constate qu'il ne s'agit pas de caractéristiques qui augmentent de façon importante la qualité explicative du modèle, mais que, cependant, la précocité de la décohabitation parentale est significativement associée à une vulnérabilité accrue, pour les filles en matière de sexualité et pour les garçons en référence à la consommation d'alcool. Les filles ayant quitté leurs parents prématurément ont plus tendance à adopter des comportements sexuels à risques (partenaires multiples, rapports sexuels occasionnels et/ou rapports non protégés), effets propres, puisque nous avons contrôlé en particulier l'appartenance à une cohorte, les niveaux de vie et de scolarisation.

Ce n'est pas le cas des garçons : ceux qui adoptent des comportements sexuels à risques ne se distinguent pas en matière de calendrier de la décohabitation parentale, mais en revanche la consommation de tabac et/ou d'alcool est associée à un départ plus précoce de chez les parents. Par conséquent, on peut conclure que c'est une double vulnérabilité qui affecte les jeunes ayant quitté leurs parents plus précocement, celle d'un manque de compétences et celle de l'adoption de comportements à risques. Le confiage ou autre forme de placement des enfants n'est donc certainement pas à considérer comme une opportunité qui permettrait à des enfants ruraux de combler le fossé qui les sépare des citadins, notamment en termes de niveau de scolarisation.

**Tableau 4. Les facteurs affectant le risque de départ du domicile parental : ajout du 1<sup>er</sup> lieu de résidence et des indices de vulnérabilité**  
(régression logistique sur fichier personnes années)

		Femmes				Hommes				
Age au départ	0-7 ans	0,878	0,859	0,858	0,858	1,301 **	1,267 *	1,267 *	1,265 *	1,262 *
	(8-14 ans)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	15 et plus	3,182 ***	3,468 ***	3,467 ***	3,473 ***	2,369 ***	2,643 ***	2,643 ***	2,646 ***	2,648 ***
Cohortes	ado	0,853	0,958	0,993	0,988	0,917	1,084	1,087	1,100	1,125
	(jeunes)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	jeunes adu	0,901	0,853	0,844	0,844	0,940	0,808 *	0,807 *	0,790 **	0,775 **
Niveau de vie	plus bas	1,144	1,112	1,095	1,096	1,058	1,024	1,023	1,016	1,018
	moyen	1,239 *	1,212	1,194	1,192	0,930	0,925	0,925	0,924	0,941
	(plus haut)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Scolarisation	non scol	1,937 ***	1,499 ***	1,508 ***	1,510 ***	1,770 ***	1,492 ***	1,499 ***	1,498 ***	1,500 ***
	(sans CEP)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	cep et/ou def	0,737 **	0,722 **	0,714 **	0,715 **	0,969	1,077	1,077	1,076	1,089
Quartier	BandiagaraCoura	1,053	1,024	1,015	1,013	1,248 *	1,166	1,164	1,174	1,210
	(Sicoroni)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	Niarela	0,963	0,993	1,003	1,003	0,994	1,097	1,092	1,103	1,098
Ethnie	bamanan	1,184	1,397 **	1,376 **	1,373 **	0,700 **	0,881	0,876	0,875	0,908
	(non éleveur Nord)	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref	ref
	éleveur du Nord	1,065	1,213	1,195	1,190	0,948	1,139	1,138	1,129	1,160
	autre	0,854	1,024	1,011	1,011	0,794	0,965	0,961	0,957	0,984
Lieu première résidence	(Bamako)		ref	ref	ref		ref	ref	ref	ref
	hors Bamako		2,557 ***	2,534 ***	2,524 ***		3,639 ***	3,648 ***	3,686 ***	3,757 ***
	hors Mali		2,318 ***	2,212 ***	2,194 ***		4,759 ***	4,755 ***	4,847 ***	4,895 ***
Vulné sexualité	vulnérable			1,198 *	1,212 **			1,034	0,996	0,954
	(non vuln)			ref	ref			ref	ref	ref
Vulné grossesses	vulnérable				0,949				1,324	1,271
	(non vuln)				ref			ref	ref	ref
Vulné tabac/alc°	vulnérable									1,363 **
	(non vuln)									ref
Constante		0,03 ***	0,02 ***	0,02 ***	0,02 ***	0,02 ***	0,01 ***	0,01 ***	0,01 ***	0,01 ***
R <sup>2</sup> de Nagelkerke		0,060	0,081	0,082	0,082	0,030	0,075	0,075	0,076	0,078

Les chiffres représentent les coefficients Exp(B)

\*\*\* significatif à 1 % (P<0,01), \*\*significatif à 5 % (P<0,05),\*significatif à 10 % (P<0,10)

° Vulné tabac/alc n'a pas été calculé pour les filles, trop nombreuses à consommer ces produits

## BIBLIOGRAPHIE

1. Agwanda et al, (2004): The effect of economic crisis on youth precariousness in Nairobi. An analysis of itinerary to adulthood of three generations of men and women. DIAL, document de travail DT/2004/04.
2. Cellule de Planification et de Statistique (MSSPA), Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, DHS: Enquête Démographique de Santé (EDSIII) – 2000- 2001.
3. CERPOD, Konaté M. K. : Enquête sur l'insertion urbaine à Bamako, 1992.
4. Christophe BENAVENT – Dominique CRIE (septembre 2001), Analyse statistique des évènements.
5. CSLP FINAL : Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté (29 MAI 2002).
6. Gendreau. F (ed. 1998) : Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud, AUPELF-UREF, Ed. ESTEM, PARIS.
7. Henry S. La réussite de la migration urbaine : analyse des motifs de migration au Burkina Faso, 6<sup>ième</sup> journées scientifiques de l'AUF et du CEFORP, novembre 2005.
8. Jean-Marie Le Goff et Yannic Forney (décembre 2003), Mise en œuvre des modèles logistiques à temps discret avec SPSS.
9. Marcoux R, Gueye M, Konaté M K : Environnement Familial, Itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali, AIDELF, IRD, colloque international de Dakar (Sénégal, 9-13 décembre 2002).
10. Ministère du Plan et de L'Aménagement du Territoire ; Direction Nationale de la Population : Deuxième Programme Prioritaire d'Investissements en matière de Population (PIIP) 2002-2008.
11. Pilon M, Confiage et Scolarisation en Afrique de L'ouest : éclairages à Partir des sources de données démographiques. UIESP, XXV<sup>e</sup> Congrès International de la Population, Tours (France).
12. Pop Sahel n°16 avril 1991-Cerpod : La migration comme stratégie de survie ;
13. PRIMATURE. Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé du Plan ; Cellule Nationale de Coordination des Programmes de Population ; Politique Nationale de Population. Révision 1, 30 Avril 2003.
14. Sauvain-Dugerdil C. et Gilbert Ritschard (2005) : Temps non structuré et espaces de vie : risques ou opportunités d'une nouvelle liberté ? Enquête auprès de jeunes maliens. UIESP, XXV<sup>e</sup> Congrès International de la Population, Tours (France).
15. Sauvain-Dugerdil Claudine et Dougnon Denis: Stratégies de population et stratégies de développement : Convergences ou divergences ? Symposium international, Dakar 24 – 27 juillet 2006.
16. Thumerelle P.-J. (1998) : Plus d'un milliard de jeunes. Numéro spécial « Les Jeunes », Espace populations et sociétés 1998-2,147-164.
17. Traoré. S : Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest, CERPOD, Oct. 2001 n° 16.